

Mémoire soumis au Bureau d'Audience Publique en Environnement

Sur le Développement Durable de la Production Porcine au Québec

par le comité des régimes de retraite et du
comité de l'environnement

du Syndicat des Cols-Bleus Regroupés de
Montréal
SCFP-301

Le 15 mai 2003

Mémoire soumis au Bape sur le développement durable de la production porcine au Québec par le comité des régimes de retraite et du comité de l'environnement du Syndicat des Cols-Bleus Regroupés de Montréal.(SCFP-301)

Soumis le 15 mai 2003

Suite aux fusions sur l'île de Montréal, le SCFP-301 compte maintenant plus de 7,000 membres. Notre syndicat s'implique en environnement depuis 1989. Nous avons déjà déposé plusieurs mémoires devant le Bape dans le passé. Même pour un syndicat urbain comme le nôtre la question de la production porcine nous inquiète. A tel point que 2 comités de notre syndicat, soit: le comité des régimes de retraite et le comité environnement joignent leurs réflexions dans ce court mémoire pour vous faire part de nos craintes et de quelques recommandations. Nous croyons représenter l'inquiétude de beaucoup de nos membres car plusieurs vivent en région et sont déjà impliqués dans des groupes de citoyens locaux qui s'opposent à la production porcine industrielle actuellement si ravageuse. Quelques uns de nos membres ont participé aux séances d'information et de présentation des mémoires. Il y a au moins un membre qui a déposé un mémoire et voici maintenant notre humble participation.

Notre syndicat se bat pour la dignité et l'emploi pour ses membres mais aussi se veut un facteur de changement social, à preuve son implication dans le développement urbain durable. Exemple concret: notre récente campagne conjointe avec la Ville de Montréal qui a sensibilisée 1,500 cols-bleus à fermer le moteur de leur véhicule lorsque la puissance de celui-ci n'est pas requise pour l'exécution des travaux. Nous croyons pouvoir réduire les émissions de CO2 à Montréal d'un minimum de 3,000 tonnes annuellement en réduisant le ralenti inutile. Le ministère de l'environnement du Québec veut maintenant étendre notre initiative à l'ensemble des municipalités du Québec. Mais nous nous préoccupons aussi de ce qui se passe dans le reste du Québec quant à son agriculture et à sa production porcine. Nos paysages, nos terroirs et notre biodiversité ainsi que la qualité de nos eaux de surface et souterraines nous préoccupent de plus en plus. En somme la qualité globale de notre environnement est une de nos préoccupation majeure. Nous sommes conscients d'être des consommateurs mais de plus en plus de nos membres s'intéressent par exemple à l'agriculture soutenu par la communauté (ASC) et à la culture Bio. ainsi qu'à la lutte contre les OGM et les pesticides.

Le modèle industriel actuel.

Le modèle de l'agriculture au Québec se calque sur le modèle américain voué à l'échec car son souci premier n'est pas l'autosuffisance alimentaire et la satisfaction des besoins des citoyens mais la rentabilité à tout prix qui fait fi de toutes les contraintes environnementales et qui par un puissant lobby obtient tout les passe-droits ainsi: le *droit de produire* concédé par le gouvernement québécois équivaut au droit de polluer tous azimuts pour un profit immédiat. Alors qu' il nous faut réfléchir collectivement à une agriculture raisonnée (un compromis entre le modèle tout bio et l'impératif de rentabilité) qui assurera la pérennité de notre territoire et de la qualité de ses terres et de ses eaux pour les générations futures. Des expériences européennes sont intéressantes en ce

domaine par exemple en France existe le Farre: Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement.

Recommandation: *Que le Québec entende la population, les citoyens et consommateurs sous forme d'états généraux ou autre sur le genre d'agriculture que l'on souhaite pour les 50 prochaines années.*

Démocratie et pouvoir des citoyens dans les régions

Au cours des dernières années beaucoup d'affrontements ont eu lieu dans les régions entre citoyens et producteurs-intégrateurs . Malgré la forte opposition dans plusieurs communautés, des citoyens et certains conseils municipaux (ex. à St-Bernard de Lacolle), opposés aux porcheries de type industriel, l'intégrateur extérieur au milieu gagnait à tout coup le droit d'implantation de sa méga-porcherie. Rappelons-le: celle-ci n'a rien à voir avec l'agriculture tel qu'on l'entend mais est bel et bien une **industrie**. Force est de constater le manque de pouvoirs locaux pour faire face à ce capitalisme sauvage qui empiète sur le territoire local et sur la qualité de vie du milieu.

Recommandation: *Que le gouvernement du Québec dote les instances locales et régionales d'outils démocratiques qui redonnent aux citoyens le pouvoir afin que ceux-ci puissent rester maître de leur milieu pour contrer la préséance actuellement accordée aux producteurs industriels de porcs par le droit de produire.*

Les méga-porcheries, pourquoi pas en milieu urbain?

Les mégaporcheries que nous qualifions de véritables usines à viandes ont des impacts négatifs majeurs dans nos campagnes, il suffit de voir ce qui se passe en Montérégie et de demander aux grenouilles à 5 pattes ce qu'elles en pensent, l'utilisation de très bonnes terres ne sert que de déversoirs au purin. Aliénant ainsi des terres qui devraient servir à des vocations plus nobles et plus respectueuses de l'environnement ainsi que de garde-manger pour les générations futures. La fameuse et tant convoitée rentabilité n'est pas exclue: considérant que dans toutes les régions se développe de l'agro-tourisme autour des terroirs de plus en plus diversifiés (fromages fins, route des vins, route des cidres, élevages diversifiés, produits de l'érable, fermes biologiques, fines herbes, farines bio, plantes textiles (retour du lin) micro-brasseries, apicultures, gîtes du passants, route verte pour vélos, tables champêtres et gastronomiques, etc...)

Il est évident que par manque d'inspecteurs et de surveillance de l'activité porcine à grandes échelles, dispersée dans de vastes territoires c'est une invite à la délinquance de certains producteurs. Certains profitent de la nuit pour se débarrasser de leur surplus de lisier, d'autres effectuent des changements d'élevage sans permis, d'autres encores aménagent des lagunes improvisées, plusieurs causent les déversements et les pollutions diverses sur les terres et dans l'eau. Ces pratiques ne pourront que s'accroître contaminant encore plus les rivières et les puits comme le Rapport Beauchamp l'indiquait déjà en 1999- 2000.

Pour toutes ces raisons nous croyons qu'il n'est nullement farfelu de penser à concentrer l'industrie porcine là où elle devrait être c'est -à-dire en milieux urbains dans les parcs industriels qui sont à 98% munis d'équipement d'épuration des eaux. Les installations de l'industrie porcine nécessitant finalement que peu d'espace, leur emprise au sol est relativement minime, pourraient donc être relocalisées dans des parcs industriels. Nous libérerions du même coup les terres agricoles pour leur vocation première, soit l'agriculture telle qu'on la conçoit. Dans un nouvel esprit, l'industrie serait donc plus à sa place dans les zones industrielles déjà soumises à une réglementation comme ceux de la CMM (ex-CUM) règlements 87 sur l'eau et 88 sur l'air. De plus nous rapprochons ainsi l'élevage du porc près des abattoirs et des salaisons ainsi que des consommateurs et plus près des ports et des aéroports pour l'exportation qui est la cause première de nos problèmes d'élevage intensif.

Recommandation: *Nous recommandons que Québec donne le mandat au CRIQ d'étudier la réinstallation des industries du porc vers les parcs industriels en milieux urbains pour soumettre ainsi cette industrie à la réglementation municipale plus stricte sur les rejets dans l'air et dans l'eau de la charge polluante en matière organique que dans les campagnes.*

Nous recommandons aussi pour ce faire que les usines porcines soient munis d'équipements de pré-traitement des rejets.

Des craintes fondées

Nous craignons avec beaucoup d'autres que dans le contexte de la ZLEA et de la mondialisation des marchés que le rôle du Québec qui lui serait assigné n'en soit un de grand producteur-exportateur de viande de porc pour le marché mondial comme d'autres pays condamnés à n'exporter que du café, du cacao ou du coton.

Le Québec deviendrait ainsi à la merci des fluctuations des prix futurs pouvant se retrouver dans l'impasse comme on l'a vu dernièrement avec l'usine de Magnola de Noranda qui a fermé ses portes après 2 ans de production parce que le cours du magnésium s'est effondré. Nous, syndiqués actifs sur nos caisses de retraite, dont la gestion des portefeuilles est diversifiée comprenons bien le danger de mettre tous nos oeufs dans le même panier. Il est anormal de subventionner les grands industriels du porc d'un côté au détriment d'une agriculture qui répondrait de plus en plus au vœux de la population qui développe actuellement un engouement pour le bio, le sans ogm et le sans pesticide. C'est ce créneau que le Québec devrait subventionner adéquatement et c'est ce que nous essayons de faire dans nos caisses de retraite avec le placement socialement et éthiquement responsable. D'ailleurs un des experts invité le 7 novembre 2002, M. Raymond Dupuis du gouvernement fédéral, après son exposé sur les tendances dans l'OCDE mentionnait: "... que il ne fallait pas sous-estimer les placements éthiques et la tendance vers le bio souhaité par les consommateurs de plus en plus conscients..."

Recommandations: *Nous recommandons que Québec freine la tendance qui fait que la vocation du Québec risque de devenir qu'un producteur- exportateur de porcs à grande échelle et que Québec favorise plutôt la diversification des cultures et des élevages.*

Par conséquent, nous recommandons que Québec mette fin à l'actuel programme

d'assurance garantissant le prix du porc.

De plus, nous recommandons que Québec fasse la promotion auprès des québécois d'une diminution de la consommation de la viande en général à cause des répercussions sur l'environnement et la santé .

Nous recommandons que Québec fasse la promotion des produits issus des différents terroirs, produits paysans et biologiques, de promouvoir leurs commercialisation et surtout leur accessibilité dans les grands centres pour que ces produits rencontrent leurs publics.

Enfin, nous réitérons notre demande déjà formulée tant auprès du fédéral que du gouvernement du Québec pour l'étiquetage sur les OGM.

Signé par **M. Michel Dubé**, fiduciaire à la caisse de retraite de la Ville de Montréal pour le SCFP-301 et membre fondateur du comité de l'environnement

M. Jacques Cordeau, président-fondateur du comité de l'environnement de 1989 à 2002 respectivement pour les comité des régimes de retraite et pour le comité de l'environnement du Syndicat des Cols-Bleus Regroupés de Montréal (SCFP-301)